

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-138/SG/FP portant inscription au tableau d'avancement de l'année 1971 et promotion, au titre de l'année 1971, d'un infirmier vétérinaire du cadre territorial.

n° 72-138/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
1 février 1972

Numéro JO
n° 4 du 25/02/1972

Date du numéro
25 février 1972

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Sont inscrits au tableau d'avancement de l'année 1971, pour compter des dates ci-après indiquées, les fonctionnaires des cadres territoriaux dont les noms suivent: CORPS DU SERVICE: DE LA SANTE PUBLIQUE A) – Cadre des contrôleurs sanitaires Pour contrôleurs sanitaires de 1re classe, 1er échelon : Bernadant Issa Ali dit Jean-Pierre, pour compter du 1er janvier 1971 (Service d'Hygiène) : Ibrahim Barre Darar, pour compter du 1er janvier 1971 (Service d'Hygiène). B) – Cadre des agents sanitaires Pour agents sanitaires de 1re classe, 1er échelon : Ali Hassan Mohamed, pour compter du 1er janvier 1971 (Service d'Hygiène) ; Mohamed Omar Aboubakari, pour compter du 1 janvier 1971 (Service. d'Hygiène) : Mohamed Ousbo Mohamed, pour compter du 1° janvier 1971 (Service d'Hygiène).

Art. 2

Sont promus, au titre de l'année 1971, pour compter des dates et 'selon les modalités ci-après indiquées les fonctionnaires du Territoir dont les noms suivent :